

Demande de dérogation mineure

Avis public de consultation

Est par la présente donné par le soussigné, directeur général/greffier-trésorier par intérim de la municipalité, qu'il y aura séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Claire, le 3 septembre 2024 à 20h00, à la salle du Conseil sise au 135, rue Principale, à Sainte-Claire.

Au cours de cette séance, le Conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante portant le numéro 2024-03:

Nature et effets : Cette demande de dérogation a pour effet de rendre réputé conforme les marges du nouveau lot à créer qui se retrouve à proximité de ladite étable à 1,8 mètre et de 1,69 mètre de la fosse pour un bâtiment agricole de plus de 200 mètres carrés, au lieu de 16 mètres d'une ligne de lot, et ce, tel qu'exigé au sens de l'article 44 du règlement de zonage 2002-720.

Identification du site concerné : 83, route Saint-Gabriel, zone 102-A

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance ordinaire du 3 septembre 2024.

Donné à Sainte-Claire, ce 13^e jour d'août 2024.

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim



Dany Fournier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général/greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Sainte-Claire, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie de cet avis à bureau municipal et à l'Église le 13 août 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13^e jour d'août 2024.

Le directeur général/greffier-trésorier par intérim



Dany Fournier